



CONGÉ DE PATERNITÉ EN BELGIQUE : L'EXPÉRIENCE DES TRAVAILLEURS

Une étude quantitative

ANNEXES



CONGÉ DE PATERNITÉ EN BELGIQUE : L'EXPÉRIENCE DES TRAVAILLEURS

Une étude quantitative

ANNEXES

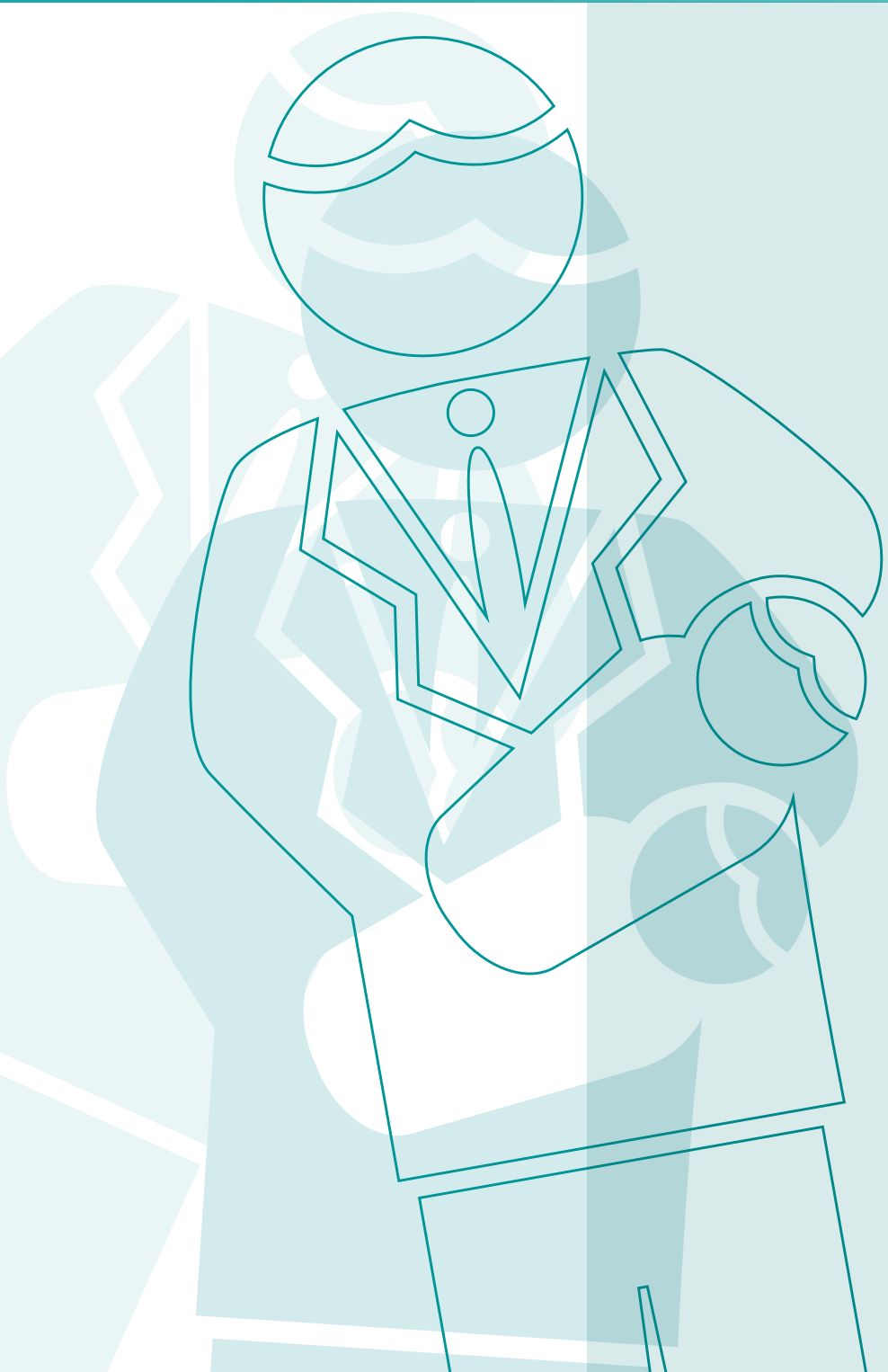
M.A.S.

Market Analysis & Synthesis

2010

ANNEXES TABLE DES MATIERES

ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE	4
ANNEXE 2. TABLEAUX DÉTAILLÉS	20
Tableau 1. Caractéristiques personnelles des répondants, en %	21
Tableau 2. Informations relatives aux enfants du répondant, en %.....	22
Tableau 3. Caractéristiques de la mère du bébé, en %	23
Tableau 4. Caractéristiques de l'emploi des répondants, en %	24
Tableau 5. Fréquence des régimes de travail spécifiques, en %	25
Tableau 6. Caractéristiques des employeurs des répondants, en %	26
Tableau 7. Notification de la paternité à l'employeur par le répondant avant la naissance du bébé, en %	27
Tableau 8. Connaissance qu'a le répondant de la réglementation relative au congé de paternité, en %	27
Tableau 9. Prise de congés avant la naissance du bébé, en %.....	28
Tableau 10. Prise de congés après la naissance du bébé, en %	29
Tableau 11. Activités effectuées pendant le congé qui a suivi la naissance du bébé, en %	30
Tableau 12. Prise du congé de paternité, en %	31
Tableau 13. Satisfaction par rapport à la réglementation relative au congé de paternité, en %	32
Tableau 14. Indemnisation financière du congé de paternité, en %	33
Tableau 15. Règlement du congé de paternité sur le lieu de travail, en %	33
Tableau 16. Problèmes et inconvénients liés au congé de paternité, en %	34
Tableau 17. Attitude du chef direct et des collègues à l'égard des pères qui prennent congé après la naissance de leur bébé, en %	34
Tableau 18. Mesures favorisant la combinaison travail-famille, en %	35
Tableau 19. Attitude de l'employeur à l'égard des pères impliqués, en %	36



ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE

INTRODUCTION

Cher papa,

Ce questionnaire concerne une **recherche sur le congé de paternité**. Il vous est destiné en tant que père de l'enfant au nom duquel le questionnaire est adressé.

Cette enquête est réalisée à l'initiative de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH). Nous, le bureau d'étude m.A.S., avons été désignés pour l'élaboration et le traitement des résultats de cette étude.

En réalisant cette étude, l'objectif de l'IEFH est d'acquérir une meilleure compréhension des expériences et des problèmes éventuels liés au congé de paternité chez les travailleurs et de la façon dont les employeurs gèrent cette matière.

Votre collaboration est primordiale pour la réussite de cette recherche. Nous espérons donc que vous accepterez de consacrer 20 minutes de votre temps pour compléter ce questionnaire.

Ce questionnaire doit être complété par le **père qui travaillait dans le cadre d'un contrat de travail lors de la naissance de son enfant en 2008**. Si vous ne répondez pas à ces conditions, vous ne devez pas remplir le questionnaire.

Lorsque vous remplissez le questionnaire, faites toujours référence à la situation telle qu'elle était à la naissance de votre enfant en 2008. Si vous êtes devenu père deux fois en 2008, vous êtes prié de répondre par rapport à la situation telle qu'elle était à la naissance de l'enfant au nom duquel le questionnaire est adressé. Ceci est valable pour la totalité de l'enquête.

Merci de nous renvoyer le questionnaire **au plus tard pour le ...** En utilisant **l'enveloppe jointe en annexe** (il n'est pas nécessaire de l'affranchir).

Les questionnaires seront traités de façon **tout à fait anonyme** et les réponses seront uniquement utilisées pour cette étude. L'IEFH n'aura donc aucun droit de regard sur les réponses individuelles.

Si vous avez des questions ou des remarques sur ce questionnaire, vous pouvez vous adresser à Katleen Haeck du bureau de recherche m.A.S. (au numéro de téléphone 016/22 69 67).

Le bureau de recherche m.A.S. et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes vous remercient d'avance pour votre collaboration !

INSTRUCTIONS

Veillez à bien lire les questions et les commentaires. Nous vous indiquons à chaque fois la façon dont vous devez répondre : en cochant une réponse, en entourant un chiffre ou en écrivant une réponse. Certaines possibilités de réponse comportent l'indication « allez à la question ... ». Si vous optez pour cette possibilité de réponse, vous pouvez directement passer à la question mentionnée sans répondre aux questions intermédiaires

QUESTIONNAIRE

1. Etes-vous devenu père au cours de l'année 2008 ?
 - Oui > prière de compléter cette enquête
 - Non > vous ne devez pas compléter ni renvoyer l'enquête

2. Lors de la naissance de votre bébé, travailliez-vous *comme salarié* pour un employeur, que ce soit dans le secteur privé ou dans l'administration ? Si vous travailliez à temps partiel, en tant qu'intérimaire ou que vous étiez en chômage temporaire, vous devez répondre « oui ».
 - Oui > prière de continuer à compléter cette enquête, *même* si vous travailliez à temps partiel ou en tant qu'intérimaire ou que vous étiez en chômage temporaire
 - Non > vous ne devez pas compléter ni renvoyer l'enquête

PARTIE 1 – VOTRE EMPLOI ET VOTRE EMPLOYEUR À LA NAISSANCE DE VOTRE BÉBÉ

Dans cette partie, nous nous intéressons à votre emploi et à votre employeur. Nous nous référons toujours à l'emploi que vous exerciez en tant que salarié lors de la naissance de votre bébé. Indiquez à chaque fois la réponse qui s'applique à votre situation.

Si, lors de la naissance de votre bébé, vous travailliez pour plusieurs employeurs, indiquez la réponse qui correspond à l'employeur pour lequel vous travailliez le plus à cette période.

3. À la naissance de votre bébé :
 - Vous travailliez pour un seul employeur
 - Vous travailliez pour plusieurs employeurs
 - Vous travailliez pour un ou plusieurs employeurs et également comme indépendant
 - Vous travailliez en tant qu'intérimaire
 - Vous ne travailliez pas et étiez en chômage temporaire pour raisons techniques ou économiques

4. Travailliez-vous à temps plein ou à temps partiel ? Si vous travailliez pour plusieurs employeurs, indiquez votre temps de travail total.
 - a) avant la naissance :
 - Je travaillais à temps plein
 - Je travaillais à temps partiel > combien d'heures par mois (?) :
.....

 - b) après la naissance :
 - Je travaillais à temps plein
 - Je travaillais à temps partiel > combien d'heures par mois (?) :
.....

5. Quel était votre statut à cette période ?

- Ouvrier non-qualifié
- Ouvrier qualifié
- Employé
- Employé supérieur ou cadre
- Autre :

6. Votre employeur fait partie :

- Du secteur public
- Du secteur privé
- Je ne sais pas

7. Selon quel contrat de travail travailliez-vous ?

- Contrat à durée indéterminée
- Fonctionnaire statutaire nommé à titre définitif
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour un travail clairement défini
- Convention de premier emploi
- Contrat dans le cadre des titres-services
- Fonctionnaire statutaire temporaire
- Intérimaire
- Statut ALE
- Autre :

8. Dans quel secteur votre job se situe-t-il ?

- Agriculture et pêche
- Industrie
- Secteur tertiaire :
 - Commerce de gros et de détail
 - Horeca
 - Poste et télécommunication
 - Transports (en commun)
 - Justice, défense, police et sécurité publique
 - Enseignement

- Administration publique (commune, province, parastatal, ...)
- Institutions financières (banques et assurances)
- Service aux entreprises (nettoyage, consultance, ...)
- Santé et aide sociale
- Loisirs, culture, sport
- Autres services, à savoir ...

9. Quel est le code postal de votre lieu de travail ?
(Code postal)

10. En dehors des éventuelles heures supplémentaires, lors de la naissance de votre bébé, travailliez-vous ... ?
(Prière d'entourer 1 réponse par ligne)

	Toujours	Souvent	Parfois	Rarement ou jamais
le soir ou la nuit	1	2	3	4
le week-end	1	2	3	4
en équipes	1	2	3	4
à horaires irréguliers	1	2	3	4
pendant les heures normales de bureau	1	2	3	4

11. Lors de la naissance de votre enfant, partiez-vous en voyages d'affaires (avec logement à l'extérieur) dans le cadre de votre travail ?

- Souvent
- Rarement
- Jamais
- Je ne sais pas/plus

12. Dirigiez-vous d'autres personnes ?

- Oui
- Non

13. Combien de personnes travaillaient dans l'entreprise ou l'organisation (à l'endroit) où vous travailliez ?

- De 1 à 19 personnes
- De 20 à 49 personnes
- De 50 à 99 personnes
- De 100 à 199 personnes
- De 200 à 499 personnes
- 500 personnes ou plus
- Je ne sais pas/plus

14. Y avait-t-il un(e) délégué(e) syndical(e) au sein de votre entreprise ou organisation ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas/plus

15. À la naissance de votre enfant, étiez-vous affilié à un syndicat ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas/plus

16. Indiquez ce qui est d'application pour vous ?

- J'avais plus de collègues masculins que féminins
- J'avais plus de collègues féminins que masculins
- J'avais autant de collègues masculins que féminins
- Je ne sais pas/plus

17. Votre chef direct était-il un homme ou une femme ?

- Un homme
- Une femme
- Je n'avais pas de chef direct

18. Depuis combien de temps travailliez-vous pour cet employeur avant de devenir père en 2008 ? Si moins d'un an, prière d'indiquer le nombre de mois.

- ans
- mois

19. Le bébé dont vous êtes devenu père en 2008 était-il votre premier enfant ?

- Oui > allez à la **question 21**
- Non > allez à la **question 20**

20. Aviez-vous déjà eu un ou plusieurs enfants alors que vous travailliez déjà chez ce même employeur ?

- Oui
- Non

21. Avez-vous informé votre employeur, votre chef direct ou votre service du personnel du fait que vous alliez devenir père avant la naissance ?

- Oui > de quelle façon ?
 - Oralement
 - Par courrier (recommandé)
 - Par mail
 - Autre :
- Non > votre employeur a-t-il été informé après la naissance ?
 - Oui > allez à la **question 23**
 - Non > allez à la **question 24**

22. Depuis combien de temps votre partenaire était-elle enceinte lorsque votre employeur a appris que vous alliez devenir père ?

- Moins de 12 semaines
- Entre 12 et 15 semaines
- Entre 16 et 20 semaines
- Entre 21 et 25 semaines
- Plus de 25 semaines
- Je ne sais pas/plus

23. À la naissance de votre bébé en 2008, votre employeur vous a-t-il *spontanément* informé de la possibilité de prendre un congé de paternité ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas/plus

PARTIE 2 – EXPÉRIENCES RELATIVES AU CONGÉ DE PATERNITÉ

Prise d'un congé dans le cadre de la naissance de votre bébé

24. Repensez à la naissance de votre bébé en 2008 : au cours de la (des) semaine(s) qui a (ont) **précédé** la naissance, avez-vous pris congé pour aider/soutenir votre partenaire dans la préparation de l'accouchement ?

- Oui > combien de temps ?
 - jour(s)
 - semaine(s)
 - Je ne sais plus combien de jours ou semaines
- Non
- Je ne sais plus

25. Repensez à la naissance de votre bébé en 2008 : au cours de la période qui a **suivi** la naissance, avez-vous pris congé pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire ?

- Oui > combien de temps ?
 - jours(s)
 - semaine(s)
 - Je ne sais plus combien de jours ou semaines
- Non > allez à la **question 34**
- Je ne sais plus > allez à la **question 34**

26. Était-ce dans le cadre de la réglementation relative au *congé de paternité* ?

- Oui > combien de temps ?
 - jour(s)
 - Je ne sais plus combien de jours
- Non > allez à la **question 28**
- Je ne sais plus > allez à la **question 28**

27. Avez-vous pris ce congé de paternité en une fois, ou l'avez-vous réparti ?

- En une seule fois (c-à-d sans jours de travail intermédiaires)
- Réparti > de quelle façon ?
 - Par journées entières
 - Par demi-journées
 - Les deux : quelques journées entières et quelques demi-journées
- Je ne sais plus

28. Dans les 30 jours qui ont suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre de vos **congés annuels** pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire ?

- Oui
- Non
- Je ne sais plus

29. Dans les 30 jours qui ont suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire dans le cadre d'une **autre réglementation** ? Par ex. congé sans solde, récupération des heures supplémentaires, jours de maladie pris pour passer du temps avec votre partenaire ou votre nouveau bébé.

- Oui
- Non
- Je ne sais plus

30. Au cours des *deuxième, troisième ou quatrième mois* après la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre de vos **congés annuels** pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire ?

- Oui
- Non
- Je ne sais plus

31. Au cours des *deuxième, troisième ou quatrième mois* après la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire dans le cadre d'une **autre réglementation** ? Par ex. congé sans solde, récupération des heures supplémentaires, jours de maladie pris pour passer du temps avec votre partenaire ou votre nouveau bébé.

- Oui
- Non
- Je ne sais plus

32. Quelles sont les raisons majeures pour lesquelles vous avez pris congé après la naissance de votre bébé ?
(Plusieurs réponses possibles.)

- Il est important d'être auprès de votre partenaire/de la soutenir.
- Il est important de passer du temps avec le nouveau bébé.
- Il faut s'adapter au fait d'avoir un nouveau bébé à la maison.
- Il faut s'occuper d'un autre/des autres enfant/s.
- Ma partenaire voulait que je prenne congé.
- Ma partenaire/mon bébé était malade.
- C'est d'usage de le faire/ les autres le font.
- Autre :
- Je ne sais plus.

33. De quelle façon avez-vous occupé le congé pris après la naissance de votre enfant ?

(Plusieurs réponses possibles.)

- Je me suis occupé du bébé
- Je me suis occupé des autres enfants
- J'ai bricolé dans la maison et le jardin
- J'ai mis en ordre la chambre du bébé
- J'ai effectué des tâches d'ordre pratique par rapport à la naissance du bébé : imprimer et envoyer les faire-part de naissance, acheter les dragées,...
- J'ai effectué les tâches ménagères habituelles : les courses, le ménage, la cuisine,...
- Autre :
- Je ne sais plus

> Allez à la **question 35**

34. Auriez-vous aimé prendre congé après la naissance de votre enfant ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

35. Selon vous, à combien de jours de congé de paternité avez-vous droit dans l'entreprise ou l'organisation où vous travaillez à l'époque ?

- jours
 - Je ne sais pas
 - Non, je n'y ai pas droit
 - Je ne sais pas si j'y ai droit
- > allez à la **question 36** si vous n'avez pas pris de congé de paternité ou tous les jours auxquels vous aviez, selon vous, droit.

> allez à la **question 37** si vous avez pris tous les jours de congé de paternité auxquels vous aviez droit

> allez à la **question 39**

> allez à la **question 39**

36. Pourquoi n'avez-vous pas pris de congé de paternité ou pas tous les jours auxquels vous aviez droit ?

(Plusieurs réponses possibles.)

- Mon employeur n'a pas voulu m'accorder mon congé
- Ma famille ne peut se le permettre d'un point de vue financier
- Je ne voulais pas faire usage de ce congé/je ne le trouvais pas nécessaire/ je ne souhaitais pas passer du temps à la maison
- Ma partenaire n'a pas voulu que je l'utilise/que je prenne congé
- Ça n'est pas d'usage dans mon entreprise ou organisation
- Je pensais que mon employeur refuserait
- J'estimais que je ne pouvais pas demander de congé à mon employeur
- C'est la tâche de ma partenaire de rester à la maison pour le bébé
- Je ne me sens pas à l'aise lorsqu'il s'agit de m'occuper des enfants
- J'ai pris congé pendant la grossesse de ma partenaire.
- Autre :

Durée du congé de paternité

37. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de nombre de jours de congé de paternité auxquels vous aviez, selon vous, droit ?

- Très satisfait > allez à la **question 39**
- Assez satisfait > allez à la **question 39**
- Ni satisfait, ni insatisfait > allez à la **question 39**
- Assez insatisfait > allez à la **question 38**
- Très insatisfait > allez à la **question 38**
- Je ne sais pas à combien de jours de congé de paternité j'avais droit > allez à la **question 39**

38. Pourquoi êtes-vous insatisfait de ce nombre de jours de congé de paternité ?

(Plusieurs réponses possibles.)

- Je voulais passer plus de temps avec le bébé.
- Je voulais passer plus de temps avec ma partenaire.
- Ma partenaire avait besoin de plus de soutien/a encore besoin de mon soutien.
- Il y a de nombreuses choses à régler après la naissance.
- Je n'ai pas eu assez de temps/j'avais besoin de plus de temps
- Autre :

39. Selon vous, combien de jours de congé de paternité devrait-on accorder légalement aux pères avant/après la naissance de leur bébé?

- jour(s)
- semaine(s)
- Je n'ai pas d'opinion à ce sujet

40. Selon vous, le congé de paternité doit-il être pris en une seule fois, ou pensez-vous que les pères devraient pouvoir le répartir ?

- Il doit être pris en une seule fois
- Je pense que le père doit pouvoir le répartir quand il le souhaite
 - > Où va votre préférence ?
 - Réparti en blocs d'une semaine
 - Réparti en journées complètes
 - Réparti en demi-jours
 - Je veux pouvoir définir cela librement
 - Autre :
- Je ne sais pas

41. D'après vous, à quel moment les pères devraient-ils pouvoir prendre leur congé de paternité ?

- Une partie avant et une partie après la naissance
 - > À partir de quel moment avant la naissance ?
 - à partir de six mois avant la naissance
 - à partir de trois mois avant la naissance
 - à partir de deux mois avant la naissance
 - à partir d'un mois avant la naissance
 - > Jusqu'à quel moment après la naissance ?
 - jusqu'à un mois après la naissance
 - jusqu'à deux mois après la naissance
 - jusqu'à trois mois après la naissance
 - jusqu'à quatre mois après la naissance
 - jusqu'à six mois après la naissance
- Uniquement après la naissance :
 - > Jusqu'à quel moment après la naissance ?
 - jusqu'à un mois après la naissance
 - jusqu'à deux mois après la naissance
 - jusqu'à trois mois après la naissance
 - jusqu'à quatre mois après la naissance
 - jusqu'à six mois après la naissance
- Je ne sais pas

Rémunération du congé de paternité

> **Si vous n'avez pas pris de congé de paternité, passez directement à la question 47.**

42. Avez-vous souffert d'une perte de salaire lors de la prise du congé de paternité ?

- Oui
- Non > Comment cela se fait-il ?
 - Mon employeur a complété l'indemnité légale de sorte que je ne subisse pas de perte de salaire.
 - J'ai limité mes jours de congé de paternité aux jours pour lesquels je percevais 100% de mon salaire.
 - Je suis fonctionnaire nommé à titre définitif, c'est pourquoi mon salaire est payé à temps-plein.
- Je ne sais pas

43. Selon vous, l'indemnisation légale du congé de paternité est...

- Trop peu élevée
- Acceptable
- Suffisante
- Plus que suffisante
- Pas d'avis
- Je ne connais pas/plus le montant de l'indemnisation légale
- Je suis fonctionnaire nommé à titre définitif et je ne suis par conséquent pas au courant de l'indemnisation légale

Règlement du congé de paternité sur le lieu de travail

44. Avant la naissance de votre bébé, avez-vous pris des mesures préparatoires au niveau de votre travail, par rapport à votre congé de paternité et votre absence ?

- Oui > allez à la **question 45**
- Non > allez à la **question 46**
- Je ne sais plus > allez à la **question 47**

45. Quelles mesures préparatoires avez-vous prises ?
(Plusieurs réponses possibles.)

- Avant la naissance, des arrangements (de travail) ont été pris afin de compenser mon absence, par ex. pour la répartition des éventuels dossiers urgents
- J'avais au préalable convenu du nombre de jours et des jours où je serais absent
- Autre :
- Je ne sais plus > allez à la **question 47**

46. Pourquoi n'avez vous entrepris aucune mesure préparatoire ?
(Plusieurs réponses possibles.)

- La loi ne m'oblige pas à prendre des arrangements
- Mon employeur/chef me laisse définir cela librement
- Je suis resté accessible pendant mon congé de paternité (par mail/téléphone)
- Autre :
- Je ne sais pas

Informations relatives au congé de paternité

47. Quand avez-vous appris que vous aviez droit à un congé de paternité?

- Je le savais depuis longtemps
- Avant la naissance du bébé
- Après la naissance du bébé
- Je ne le savais pas, je viens de l'apprendre > allez à la **question 51**
- Je ne sais plus

48. Comment avez-vous appris que vous aviez droit à un congé de paternité?

(Plusieurs réponses possibles.)

- Employeur/chef/service du personnel
- Collègues
- Règlement/contrat de travail
- Épouse/partenaire
- Amis/famille
- Journaux/magazines/télévision
- Internet
- Docteur/infirmière
- Mutualité
- Autre :
- Je ne sais plus

49. Disposiez-vous de suffisamment d'informations pratiques sur le congé de paternité ?

- Oui > allez à la **question 51**
- Non > allez à la **question 50**
- Je ne sais plus > allez à la **question 51**

50. De quelles informations supplémentaires aviez-vous besoin ?

- Informations sur la demande de congé de paternité
- Informations sur la rémunération
- Informations sur la durée
- Autre :
- Je ne sais plus

Problèmes ou inconvénients éventuels liés au congé de paternité

51. Avez-vous rencontré des problèmes ou des inconvénients sur votre lieu de travail lors de la demande ou de la prise de votre congé de paternité ?

Oui > quel problème ou inconvénient avez-vous rencontré ? *Merci d'indiquer les détails :*

.....

.....

.....

.....

> allez à la **question 52**

Non > allez à la **question 54**

Je n'ai pas demandé de congé de paternité > allez à la **question 54**

Je ne sais plus > allez à la **question 54**

52. Suite à ce problème ou cet inconvénient auquel vous avez été confronté, avez-vous entrepris l'une des démarches suivantes?
(Plusieurs réponses possibles.)

- J'en ai parlé avec mes amis, ma famille, ou des connaissances
- J'en ai parlé avec mes collègues
- J'ai cherché des informations sur internet, dans des livres, des revues
- J'en ai parlé à mon médecin (traitant)
- J'ai en parlé avec un supérieur au travail
- J'ai pris contact avec le service du personnel de l'entreprise/organisation
- J'ai pris contact avec le service de prévention de l'entreprise/organisation et/ou avec le médecin du travail
- J'ai pris contact avec la personne de confiance de mon entreprise ou organisation
- J'ai pris contact avec mon syndicat
- J'ai pris contact avec un avocat
- Autre :
- Je n'ai entrepris aucune démarche

53. Votre problème a-t-il été porté devant le tribunal ?

- Oui
- Non
- Je ne sais plus

54. Avez-vous déjà entendu parlé de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes ?

- Oui > allez à la **question 55**
- Non > allez à la **question 57**

55. Avez-vous pris contact avec l'Institut pour un problème ou inconvénient survenu au travail et lié à la demande ou à la prise du congé de paternité ?

- Oui > allez à la **question 57**
- Non > allez à la **question 56**
- Pas d'application : je n'ai eu aucun problème ni inconvénient > allez à la **question 57**

56. Pourquoi n'avez-vous pas pris contact avec l'Institut ?
(Plusieurs réponses possibles.)

- J'ai déjà fait appel à d'autres instances ou personnes
- Je ne savais pas que je pouvais m'adresser à cette instance
- Je ne savais pas comment faire connaître ma plainte à cette instance
- J'ai eu peur que cela engendre une procédure administrative lente
- J'appréhendais les frais éventuels liés à la procédure
- J'ai trouvé que l'incident n'était pas assez grave que pour me tourner vers cette instance
- Je ne voulais pas mettre en danger mes chances auprès des autres employeurs
- J'avais peur d'être licencié
- Je n'ai pas trouvé cela nécessaire car j'étais déjà à la recherche d'un autre travail ou j'avais déjà trouvé un autre travail
- Je ne voulais pas être une charge pour mon employeur
- Autre :

PARTIE 3 – POLITIQUE DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE COMBINAISON TRAVAIL-FAMILLE

57. Repensez quelque peu à l'endroit où vous travailliez lorsque votre enfant est né en 2008. Quelle était, d'après vous, l'attitude des personnes suivantes vis-à-vis des pères qui prenaient congé (congé de paternité ou autres) pour s'occuper de leur bébé après leur naissance ou pour soutenir leur partenaire ?

(Plusieurs réponses possibles à chaque fois.)

	Mon chef direct	Mes collègues féminines	Mes collègues masculins
Positive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévenante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proactive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Correcte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ignorante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réticente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de chef direct	<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de collègues féminines	<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de collègues masculins

58. De quelles réglementations légales visant à favoriser la combinaison travail-famille pouvez-vous faire usage au sein de votre entreprise ou organisation ?

(Plusieurs réponses possibles.)

- Congé parental
- Interruption de carrière et crédit-temps
- Congé sans solde
- Congé pour motifs impérieux en cas de maladie, accident ou hospitalisation d'un enfant ou du partenaire
- Interruption de carrière pour assistance médicale
- Interruption de carrière pour soins palliatifs
- Aucune de ces propositions
- Autre :
- Je ne sais pas

59. Votre entreprise ou organisation offre-t-elle d'autres possibilités favorisant la combinaison travail-famille, en plus des dispositions légales mentionnées ci-dessus ?

- Oui > lesquelles ? *(Plusieurs réponses possibles.)*
 - Possibilité de mettre les enfants dans une crèche d'entreprise.
 - Accès à des tarifs avantageux pour les vacances en famille.
 - Télé-travail avec ordinateur et internet.
 - Possibilité de prester plusieurs heures du temps de travail légal à la maison.
 - Horaire flexible
 - Autre:
- Non
- Je ne sais pas

60. Avez-vous déjà utilisé ces réglementations légales ou d'autres possibilités dans le cadre de la combinaison travail-famille ou pensez-vous les utiliser dans le futur ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

61. Selon vous, ces réglementations légales ou d'autres possibilités suffisent-elles pour combiner travail et famille ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

62. Repensez quelque peu à l'employeur chez qui vous travailliez lorsque votre bébé est né en 2008, dans quelle mesure êtes vous d'accord avec les propositions suivantes ? *(Entourez)*

	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
De façon générale, mon employeur était bienveillant par rapport aux demandes des pères de pouvoir travailler de façon flexible en fonction des besoins de leur famille.	1	2	3	4	5
Mon employeur encourageait la prise du congé de paternité après la naissance d'un bébé.	1	2	3	4	5
Mon employeur soutenait les pères qui souhaitaient prendre un congé plus long après la naissance d'un bébé.	1	2	3	4	5
De façon générale, mon employeur avait une attitude positive par rapport à la combinaison travail-famille pour les hommes.	1	2	3	4	5

PARTIE 4 – DONNÉES PERSONNELLES

Pour terminer, nous souhaitons vous demander quelques renseignements personnels. Indiquez à chaque fois la réponse qui correspond à votre situation.

63. En quelle année êtes-vous né ? 19..

64. Quel est votre plus haut diplôme ?

- Pas de diplôme
- Enseignement primaire
- Premier ou second degré, ou enseignement secondaire inférieur
- Troisième degré, ou enseignement secondaire supérieur
- Haute-école de type court ou bachelier professionnel
- Enseignement universitaire ou master
- Enseignement post-universitaire
- Autre :

65. Habitez-vous avec la mère de votre bébé à la naissance de celui-ci ?

- Oui
- Non

66. Quel est le diplôme le plus haut de la mère de votre bébé ?

- Pas de diplôme
- Enseignement primaire
- Premier ou second degré, ou enseignement secondaire inférieur
- Troisième degré, ou enseignement secondaire supérieur
- Haute-école de type court ou bachelier professionnel
- Enseignement universitaire ou master
- Enseignement post-universitaire
- Autre :

67. Quelle était la situation professionnelle de la mère de votre bébé avant la naissance ou le congé de maternité ?

- Elle travaillait à temps plein
- Elle travaillait à temps partiel
- Elle ne travaillait pas > allez à la **question 69**
- Autre :

68. Quel était le statut de la mère de votre bébé avant la naissance ou le congé de maternité ?

- Ouvrière non-qualifiée
- Ouvrière qualifiée
- Employée
- Employée supérieure ou cadre
- Indépendante (profession libre ou autre)
- Autre :

69. Quel est le sexe du bébé né en 2008. S'il s'agissait d'une naissance multiple, indiquez le sexe de tous les bébés.

- Garçon(s)
- Fille(s)
- Garçon(s) et fille(s)

70. Combien d'enfants âgés de moins de 7 ans habitent habituellement chez vous, en incluant votre bébé ?

*(En cas de co-parentalité ou d'une autre situation, prière d'indiquer le nombre **maximal** d'enfants vivant chez vous simultanément)*

Réponse :

71. Combien d'enfants âgés de 7 à 18 ans habitent habituellement chez vous ?

*(En cas de co-parentalité ou d'une autre situation, prière d'indiquer le nombre **maximal** d'enfants vivant chez vous simultanément)*

Réponse :

72. Quel est le code postal de la commune où vous habitez ?
(Code postal)

73. Quelle est votre nationalité ?

- Belge
- Autre :

74. Quelle était la nationalité de votre mère à sa naissance (c-à-d la grand-mère paternelle de votre bébé) ?

- Belge
- Autre :

75. Quelle était la nationalité de la grand-mère maternelle de votre bébé à sa naissance ?

- Belge
- Autre :

76. Dans quelle mesure les revenus totaux de votre ménage suffisaient-ils à boucler votre budget lorsque vous êtes devenu père ? Nos revenus étaient ...

- Insuffisants
- A peine suffisants
- Suffisants
- Largement suffisants
- Je ne sais plus/je préfère ne pas répondre à cette question

77. Pour conclure, nous souhaiterions vous poser une dernière question : d'après vous, que pourrait-on améliorer au congé de paternité et à tout ce qui y est lié?

(Vous pouvez penser ici à tous les aspects. Prière de donner une réponse aussi détaillée que possible.)

.....

.....

.....

.....

Avez-vous d'autres expériences positives et/ou négatives liées au congé de paternité que vous souhaitez nous communiquer ?

(Prière de donner une réponse aussi détaillée que possible.)

.....

.....

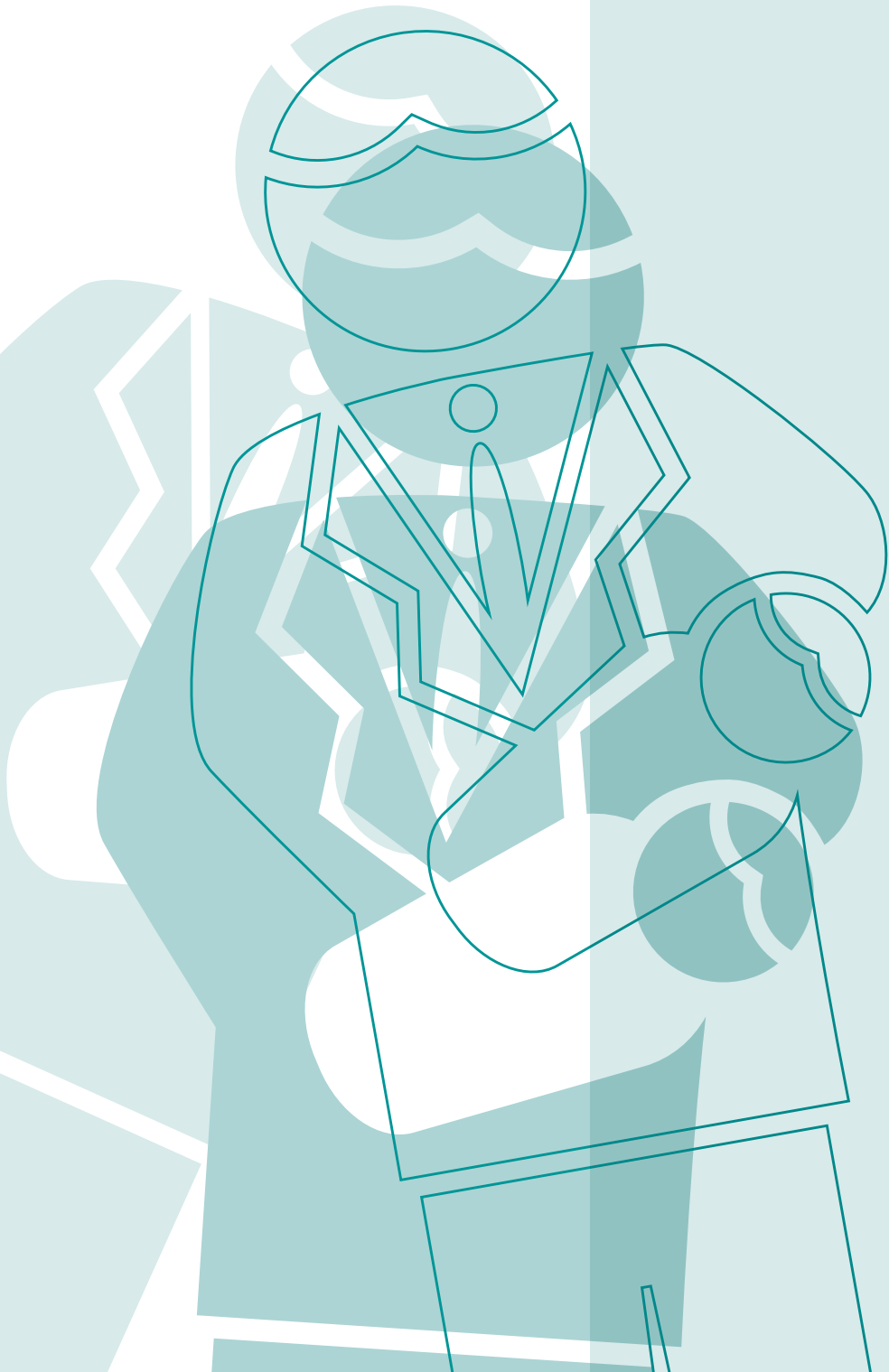
.....

.....

Nous arrivons à la fin de ce questionnaire. Un tout grand merci pour votre collaboration !

Si vous avez des questions relatives à un problème ou un inconvénient rencontré sur votre lieu de travail lors de la demande ou de la prise de votre congé de paternité, vous pouvez vous adresser à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, en appelant le 02 233 42 65 ou en écrivant un mail à l'adresse suivante : egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

ANNEXE 2. TABLEAUX DÉTAILLÉS



PROFIL DES RÉPONDANTS

Tableau 1. Caractéristiques personnelles des répondants, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Tranche d'âge (N=755)			
20-24 ans	2,0	1,0	3,2
25-29 ans	17,6	17,0	18,3
30-34 ans	39,7	44,3	34,3
35-39 ans	25,3	22,6	28,5
40-44 ans	10,9	9,7	12,2
45 ans et plus	4,5	5,4	3,5
<i>Pas de réponse (N=26)</i>			
Diplôme (N=757)			
Pas de diplôme	2,1	1,7	2,6
Enseignement primaire	2,9	1,9	4,1
Premier ou second degré ou enseignement secondaire inférieur	11,4	9,1	14,1
Troisième degré ou enseignement secondaire supérieur	29,5	30,5	28,2
Haute école de type court ou bachelier professionnel	24,2	23,7	24,7
Enseignement universitaire ou master	21,1	22,3	19,7
Enseignement post-universitaire	6,5	7,0	5,9
Autre	2,4	3,8	,6
<i>Pas de réponse (N=24)</i>			
Domicile (N=755)			
Région de Bruxelles-Capitale	7,8	,7	16,4
Flandre	55,5	98,8	2,9
Wallonie	36,7	,5	80,6
<i>Pas de réponse (N=26)</i>			

Vit avec la mère du bébé¹ (N=765)			
Oui	97,4	98,6	96,0
Non	2,6	1,4	4,0
<i>Pas de réponse (N=16)</i>			
Nationalité (N=768)			
Belge	93,2	95,9	90,0
Autre ²	6,8	4,1	10,0
<i>Pas de réponse (N=13)</i>			
Nationalité mère du répondant à la naissance (grand-mère paternelle du bébé) (N=765)			
Belge	85,0	90,6	78,2
Autre ³	15,0	9,4	21,8
<i>Pas de réponse (N=16)</i>			

NOTES

- 1** Lors de la naissance du bébé sur lequel se porte l'enquête.
- 2** Ces répondants étaient de nationalité algérienne, brésilienne, canadienne, congolaise, chypriote, allemande, française, italienne, ivoirienne, kosovare, marocaine, néerlandaise, pakistanaise, polonaise, portugaise, roumaine, espagnole, togolaise ou turque. Trois répondants étaient de nationalité belge et autre (à savoir: égyptienne, française et yougoslave)
- 3** À savoir de nationalité arménienne, brésilienne, chinoise, congolaise, chypriote, allemande, égyptienne, philippine, française, gabonaise, grecque, guinéenne, italienne, ivoirienne, yougoslave (moldave), camerounaise, kosovare, croate, libanaise, malgache, marocaine, néerlandaise, norvégienne, pakistanaise, polonaise, roumaine, russe, rwandaise, espagnole, togolaise, tunisienne, turque ou vietnamienne.

Tableau 2. Informations relatives aux enfants du répondant, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Sexe du bébé ou des bébés (en cas de grossesse multiple) né-s en 2008 (N=766)			
Garçon(s)	53,3	49,3	58,0
Fille(s)	44,8	48,6	40,3
Garçon(s) et fille(s)	2,0	2,2	1,7
<i>Pas de réponse (N=15)</i>			
Nombre d'enfants au moment de la naissance du bébé en 2008 (N=777)			
Premier enfant	54,7	54,2	55,3
Pas premier enfant	45,3	45,8	44,7
<i>Deuxième enfant ou enfants suivants chez cet employeur</i>	73,6	72,6	74,7
<i>Premier enfant chez cet employeur</i>	26,4	27,4	25,3
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			
Nombre d'enfants de moins de 7 ans vivant chez le répondant (N=755)			
0	4,4	,7	8,7
1	52,3	53,2	51,3
2	35,1	37,6	32,1
3	6,9	7,0	6,7
4	,8	,7	,9
5	,3	,2	,3
6	,1	,2	,0
7	,1	,2	,0
<i>Pas de réponse (N=26)</i>			

Nombre d'enfants âgés de 7 à 18 ans vivant chez le répondant (N=664)

0	80,6	82,5	78,6
1	12,5	11,7	13,4
2	4,1	3,2	5,0
3	1,7	1,8	1,6
4	,8	,6	,9
5	,3	,3	,3
6	,2	,0	,3
<i>Pas de réponse (N=117)</i>			

Tableau 3. Caractéristiques de la mère du bébé, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Diplôme (N=759)			
Pas de diplôme	2,6	1,9	3,5
Enseignement primaire	1,6	1,2	2,0
Premier ou second degré ou enseignement secondaire inférieur	7,4	5,8	9,4
Troisième degré ou enseignement secondaire supérieur	22,8	22,5	23,1
Haute école de type court ou bachelier professionnel	35,3	37,4	32,7
Enseignement universitaire ou master	25,3	26,9	23,4
Enseignement post-universitaire	4,2	3,8	4,7
Autre	,8	,5	1,2
<i>Pas de réponse (N=22)</i>			
Situation professionnelle⁴ (N=756)			
Emploi à temps plein	65,1	71,4	57,4
Emploi à temps partiel	18,7	17,9	19,5
Sans emploi	14,3	9,4	20,1
Autre	2,0	1,2	2,9
<i>Pas de réponse (N=25)</i>			
Fonction⁵ (N=639)			
Ouvrière non qualifiée	3,9	2,7	5,6
Ouvrière qualifiée	6,7	7,0	6,4
Employée	66,4	68,8	62,9
Employée supérieure ou cadre	10,3	9,7	11,2
Indépendante	6,7	6,2	7,5

Autre	5,9	5,6	6,4
<i>Pas de réponse (N=2)</i>			
Nationalité grand-mère maternelle du bébé lors de la naissance (N=767)			
Belge	84,7	90,9	77,5
Autre ⁶	15,3	9,1	22,5
<i>Pas de réponse (N=14)</i>			

NOTES

- 4** Situation avant la naissance du bébé concerné par l'enquête ou avant le congé de maternité.
- 5** Situation avant la naissance du bébé concerné par l'enquête ou avant le congé de maternité.
- 6** À savoir de nationalité algérienne, arménienne, asiatique, brésilienne, chinoise, congolaise, cubaine, allemande, anglaise, philippine, finlandaise, française, ghanéenne, guinéenne, italienne, yougoslave (serbe), camerounaise, kosovare, libanaise, malgache, marocaine, mauricienne, néerlandaise, norvégienne, pakistanaise, péruvienne, polonaise, russe, rwandaise, sénégalaise, espagnole, togolaise, tchèque, tunisienne, turque, biélorusse, sud-africaine ou suédoise.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

Tableau 4. Caractéristiques de l'emploi des répondants, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Fonction (N=777)			
Ouvrier non qualifié	8,4	7,8	9,0
Ouvrier qualifié	24,2	24,0	24,4
Employé	46,1	48,5	43,3
Employé supérieur ou cadre	20,6	18,5	23,0
Indépendant	,8	1,2	,3
Autre			
Contrat de travail (N=766)			
Contrat à durée indéterminée	79,8	80,3	79,1
Fonctionnaire statutaire	13,3	14,4	12,0
Contrat à durée déterminée	4,0	3,8	4,3
Contrat pour un travail nettement défini	,1	,0	,3
Fonctionnaire statutaire temporaire	,9	,7	1,1
Intérimaire	1,8	,7	3,1
<i>Pas de réponse (N=15)</i>			
Suffisance des revenus du ménage⁷ (N=765)			
Insuffisants	6,5	5,8	7,4
À peine suffisants	19,6	12,5	28,0
Satisfaisants	51,8	52,8	50,6
Largement suffisants	19,9	27,5	10,9
Je ne sais pas/plus	2,2	1,4	3,1
<i>Pas de réponse (N=16)</i>			
Nombre d'employeurs (N=776)			
Un employeur	93,3	94,3	92,1
Plusieurs employeurs	1,3	1,2	1,4
Un ou plusieurs employeur-s et indépendant	3,1	3,1	3,1
Intérimaire	2,1	1,4	2,8

Chômage temporaire pour raisons techniques ou économiques	,3	,0	,6
<i>Pas de réponse (N=5)</i>			
Temps plein / partiel avant la naissance du bébé (N=778)			
Temps plein	96,7	96,2	97,2
Temps partiel	3,3	3,8	2,8
<i>Pas de réponse (N=3)</i>			
Temps plein / partiel après la naissance du bébé (N=773)			
Temps plein	95,6	94,8	96,6
Temps partiel	4,4	5,2	3,4
<i>Pas de réponse (N=8)</i>			
Temps plein / partiel avant et après la naissance du bébé (N=772)			
Temps plein avant et après la naissance	95,2	94,1	96,6
Temps partiel avant la naissance, temps plein après la naissance	,4	,7	,0
Temps plein avant la naissance, temps partiel après la naissance	1,6	2,1	,9
Temps partiel avant et après la naissance	2,8	3,1	2,6
<i>Pas de réponse (N=9)</i>			
Fonction dirigeante (N=777)			
Oui	30,0	31,3	28,5
Non	70,0	68,7	71,5
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			

NOTES

7 Lors de la naissance du bébé concerné par l'enquête.

Collègues (N=776)			
Plus d'hommes	66,6	65,2	68,3
Plus de femmes	16,6	17,2	16,0
Autant d'hommes que de femmes	14,4	15,5	13,2
Je ne sais pas/plus	2,3	2,1	2,5
<i>Pas de réponse (N=5)</i>			
Chef direct (N=777)			
Homme	82,9	81,7	84,3
Femme	14,8	15,2	14,3
Je n'avais pas de chef direct	2,3	3,1	1,4
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			
Affilié à un syndicat⁸ (N=780)			
Oui	51,5	46,9	57,0
Non	47,8	52,6	42,2
Je ne sais pas/plus	,6	,5	,8
<i>Pas de réponse (N=1)</i>			

Tableau 5. Fréquence des régimes de travail spécifiques, en %

	Toujours			Généralement			De temps en temps			Rarement ou jamais		
	B	NL	FR	B	NL	FR	B	NL	FR	B	NL	FR
Travail en soirée ou la nuit (N=586)	5,8	5,2	6,5	9,6	7,8	11,5	19,1	22,4	15,5	65,5	64,6	66,5
Travail le week-end (N=591)	6,6	5,8	7,5	8,5	8,1	8,9	21,2	21,3	21,0	63,8	64,8	62,6
Travail en équipe (N=596)	25,3	19,4	31,9	6,4	1,9	11,3	3,9	1,6	6,4	64,4	77,1	50,4
Horaires irréguliers (N=583)	14,1	13,7	14,5	8,4	8,0	8,8	17,2	20,3	13,8	60,4	58,0	62,9
Heures de bureau normales (N=696)	65,5	61,8	69,9	14,9	19,1	10,0	4,7	4,2	5,3	14,8	14,9	14,7
	Souvent			Rarement			Jamais			Je ne sais pas/plus		
	B	NL	FR	B	NL	FR	B	NL	FR	B	NL	FR
Voyages d'affaires à l'étranger (N=780)	3,5	2,6	4,5	13,6	12,3	15,1	82,3	85,1	79,0	,6	,0	1,4

NOTES

⁸ Lors de la naissance du bébé concerné par l'enquête.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOYEUR

Tableau 6. Caractéristiques des employeurs des répondants, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Secteur (N=774)			
Public	29,9	27,3	31,5
Privé	67,3	69,4	64,8
Je ne sais pas	3,5	3,3	3,7
<i>Pas de réponse (N=7)</i>			
Secteur d'activité (N=765)			
Agriculture et pêche	1,6	1,7	1,4
Industrie et construction	34,6	36,0	32,9
Secteur tertiaire	63,8	62,3	65,6
<i>Commerce de gros et de détail</i>	13,4	14,4	12,2
<i>Horeca</i>	2,4	1,2	3,9
<i>Poste et télécommunication</i>	9,3	9,4	9,3
<i>Transports (publics)</i>	10,2	10,1	10,2
<i>Justice, défense, police, sécurité publique</i>	9,1	9,8	8,3
<i>Enseignement</i>	8,2	9,8	6,3
<i>Administration publique (commune, province, parastatal, ...)</i>	11,5	9,4	14,4
<i>Institutions financières (banques et assurances)</i>	7,4	6,6	8,3
<i>Services aux entreprises (nettoyage, consultance)</i>	11,5	12,9	9,7
<i>Soins de santé et aide sociale</i>	11,5	10,5	12,7
<i>Divertissement, culture, sports</i>	1,9	1,9	1,9
<i>Autres</i>	3,5	3,9	2,9
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=27)</i>			
<i>Pas de réponse (N=16)</i>			

Ancienneté dans l'entreprise avant que le répondant ne devienne père en 2008 (N=773)

Maximum 1 an	11,6	11,7	11,5
1-5 ans	41,4	39,7	43,4
6-10 ans	26,8	26,1	27,6
Plus de 10 ans	20,2	22,5	17,5
<i>Pas de réponse (N=8)</i>			

Nombre de travailleurs sur le lieu de travail (N=771)

1-19 personnes	23,5	21,8	25,5
20-49 personnes	17,0	19,9	13,5
50-99 personnes	13,7	14,5	12,9
100-199 personnes	9,9	9,7	10,0
200-499 personnes	10,1	9,7	10,6
500 personnes ou plus	23,1	22,5	23,8
Je ne sais pas/plus	2,7	1,9	3,7
<i>Pas de réponse (N=10)</i>			

Présence d'un-e délégué-e syndical-e dans l'entreprise (N=777)

Oui	60,7	60,0	61,6
Non	33,8	34,8	32,8
Je ne sais pas/plus	5,4	5,2	5,6
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			

NOTIFICATION DE LA GROSSESSE À L'EMPLOYEUR

Tableau 7. Notification de la paternité à l'employeur par le répondant avant la naissance du bébé, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Notification de la paternité à l'employeur avant la naissance (N=779)			
Oui	98,2	98,8	97,5
Non	1,8	1,2	2,5
<i>Notification à l'employeur après la naissance</i>	53,3	60,0	57,1
<i>Pas de notification à l'employeur après la naissance</i>	41,7	40,0	42,9
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=2)</i>			
Moyen de notification à l'employeur (N=752)			
Oralement	93,0	93,3	92,6
Par courrier (recommandé)	1,5	1,2	1,8
Par e-mail	2,9	3,6	2,1
Autre	2,7	1,9	3,6
<i>Pas de réponse (N=13)</i>			
Moment où l'employeur a été averti (N=769)			
Avant 12 semaines de grossesse	17,8	17,2	18,5
12-15 semaines	45,7	48,1	42,8
16-20 semaines	14,5	15,8	12,9
21-25 semaines	7,8	7,8	7,9
Plus de 25 semaines	6,4	5,8	7,0
Je ne sais pas/plus	7,8	5,3	10,9
<i>Pas de réponse (N=12)</i>			

INFORMATION SUR ET CONNAISSANCE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AU CONGÉ DE PATERNITÉ

Tableau 8. Connaissance qu'a le répondant de la réglementation relative au congé de paternité, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Quand avez-vous appris que vous aviez droit à un congé de paternité? (N=771)			
Je le savais depuis longtemps	74,3	71,1	78,1
Avant la naissance du bébé	21,7	25,3	17,3
Après la naissance du bébé	1,0	,7	1,4
Je ne le savais pas et je viens seulement de l'apprendre	1,8	1,7	2,0
Je ne sais pas/plus	1,2	1,2	1,1
<i>Pas de réponse (N=10)</i>			
Comment avez-vous appris que vous aviez droit à un congé de paternité? (N=741)			
Amis/famille	48,9	46,0	52,2
Collègues	42,9	42,6	43,3
Épouse/partenaire	39,1	38,4	40,1
Employeur/chef/service du personnel	30,9	33,4	27,9
Mutualité	30,8	30,2	31,5
Règlement/contrat de travail	19,4	16,8	22,6
Journaux/magazines/télévision	11,1	8,9	13,6
Internet	10,0	10,6	9,2
Docteur/infirmier	8,4	7,7	9,2
Je ne sais pas/plus	6,6	6,2	7,1
Autre	5,4	6,4	4,2
Votre employeur vous a-t-il spontanément informé sur la réglementation relative au congé de paternité? (N=771)			
Oui	32,0	26,9	38,2
Non	61,9	66,7	56,1
Je ne sais pas/plus	6,1	6,4	5,7
<i>Pas de réponse (N=10)</i>			

Savez-vous à combien de jours de congé de paternité vous avez droit? (N=758)			
Oui	91,3	92,6	89,8
Non	6,2	5,7	6,8
Je n'ai pas droit à un congé de paternité	,4	,5	,3
Je ne sais pas si j'ai droit à un congé de paternité	2,1	1,2	3,1
<i>Pas de réponse (N=23)</i>			
Selon vous, à combien de jours de congé de paternité avez-vous droit? (N=755)			
< 10 jours	9,5	7,7	11,6
10 jours	77,9	81,6	73,6
> 10 jours	3,8	3,2	4,5
Je ne sais pas à combien de jours de congé de paternité j'ai droit	6,2	5,7	6,8
Je n'ai pas droit à un congé de paternité	,4	,5	,3
Je ne sais pas si j'ai droit à un congé de paternité	2,1	1,2	3,1
<i>Pas de réponse (N=26)</i>			
Disposez-vous de suffisamment d'informations pratiques sur le congé de paternité? (N=745)			
Oui	69,7	74,3	64,0
Non	21,7	23,0	32,1
Je ne sais pas/plus	3,2	2,7	3,9
<i>Pas de réponse (N=12)</i>			
De quelles informations complémentaires aviez-vous besoin ? (N=198)			
Informations sur la demande de congé de paternité	62,1	73,6	52,3
Informations sur l'indemnisation	72,2	73,6	71,0
Informations sur la durée	43,9	42,9	44,9
Je ne sais pas/plus	1,5	2,2	,9
Autres	6,1	7,7	4,7

PRISE DU CONGÉ

Tableau 9. Prise de congés avant la naissance du bébé, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Au cours de la semaine/des semaines qui a/ont précédé la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé pour aider/soutenir votre partenaire dans la préparation de l'accouchement ? (N=774)			
Oui	33,7	33,6	33,9
Non	65,0	65,0	65,0
Je ne sais pas/plus	1,3	1,4	1,1
<i>Pas de réponse (N=7)</i>			
Nombre de jours de congé pris avant la naissance du bébé (N=251)			
< 5 jours	30,7	31,9	29,3
5 jours	16,7	18,5	14,7
6 à 9 jours	7,2	6,7	7,8
10 jours	22,3	20,0	25,0
> 10 jours	5,2	5,9	4,3
Je ne sais pas/plus	17,9	17,0	19,0
<i>Pas de réponse (N= 10)</i>			

Tableau 10. Prise de congés après la naissance du bébé, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Au cours de la période qui a suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou pour aider/soutenir votre partenaire? (N=777)			
Oui	93,8	94,3	93,2
Non	5,8	5,7	5,9
<i>Mais j'aurais aimé prendre congé</i>	63,4	71,4	55,0
<i>Et je ne voulais pas prendre congé</i>	22,0	19,0	25,0
<i>Et je ne sais pas/plus si je voulais prendre congé</i>	14,6	9,5	20,0
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			
Je ne sais pas/plus	,4	,0	,8
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			
Nombre de jours de congé pris après la naissance du bébé (N=701)			
< 10 jours	14,7	15,0	14,4
10 jours	56,8	55,9	57,8
> 10 jours	24,0	24,7	23,1
Je ne sais pas/plus	4,6	4,5	4,7
<i>Pas de réponse (N=28)</i>			
Après la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre de la réglementation relative au congé de paternité? (N=719)			
Oui	88,3	87,6	89,2
Non	10,0	11,4	8,3
Je ne sais pas/plus	1,7	1,0	2,5
<i>Pas de réponse (N=10)</i>			

Dans les trente jours qui ont suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre de vos congés annuels pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire? (N=726)

Oui	50,0	52,8	46,7
Non	46,7	45,5	48,2
Je ne sais pas/plus	3,3	1,8	5,2
<i>Pas de réponse (N=3)</i>			

Dans les trente jours qui ont suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre d'une autre réglementation (c'est-à-dire pas le congé de paternité ni les congés annuels) pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire? (N=719)

Oui	18,9	17,3	20,8
Non	78,9	81,6	75,5
Je ne sais pas/plus	2,2	1,0	3,7
<i>Pas de réponse (N=10)</i>			

Type de congé pris dans les trente jours qui ont suivi la naissance du bébé (N=710)

Uniquement congé de paternité	42,5	40,3	45,2
Uniquement congés annuels	4,8	5,2	4,3
Uniquement congés dans le cadre d'une autre réglementation	1,4	1,8	,9
Congé de paternité et congés annuels	32,0	35,8	27,4
Congé de paternité et congés dans le cadre d'une autre réglementation	4,5	4,2	4,9
Congés annuels et congés dans le cadre d'une autre réglementation	3,4	3,1	3,7
Congé de paternité et congés annuels et congés dans le cadre d'une autre réglementation	10,4	9,4	11,7
Je ne sais pas/plus	1,0	,3	1,8
<i>Pas de réponse (N=19)</i>			

Au cours des deuxième, troisième ou quatrième mois qui ont suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre de vos congés annuels pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire? (N=722)			
Oui	60,4	61,9	58,5
Non	37,7	36,8	38,7
Je ne sais pas/plus	1,9	1,3	2,7
<i>Pas de réponse (N=7)</i>			
Au cours des deuxième, troisième ou quatrième mois qui ont suivi la naissance de votre bébé, avez-vous pris congé dans le cadre d'une autre réglementation (c'est-à-dire pas le congé de paternité ni les congés annuels) pour passer du temps avec votre nouveau bébé et/ou aider/soutenir votre partenaire? (N=719)			
Oui	21,1	21,2	21,0
Non	75,7	76,2	75,0
Je ne sais pas/plus	3,2	2,6	4,0
<i>Pas de réponse (N=10)</i>			

Tableau 11. Activités effectuées pendant le congé qui a suivi la naissance du bébé, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Raisons pour lesquelles vous avez pris congé après la naissance du bébé (N=715)			
Il est important d'être auprès de votre partenaire/d'aider votre partenaire	85,3	84,1	86,8
Il est important de passer du temps avec votre nouveau bébé	83,5	83,1	84,0
Il faut s'adapter à la présence d'un nouveau bébé à la maison	34,7	29,0	41,5
Il fallait s'occuper d'un/des autre/s enfant/s	32,3	31,8	32,9
Ma partenaire voulait que je prenne congé	10,2	11,0	9,2
Ma partenaire/mon bébé était malade	9,0	9,5	8,3
C'est l'usage de le faire/Les autres le font	2,4	,5	4,6
Je ne sais pas/plus	1,3	1,3	1,2
Autres	7,4	10,0	4,3
Activités effectuées pendant la période de congé qui a suivi la naissance du bébé (N=715)			
Je me suis occupé du bébé	79,9	76,7	83,6
Je me suis occupé des autres enfants	39,3	39,4	39,2
J'ai bricolé dans la maison et dans le jardin	24,2	29,9	17,3
J'ai mis la chambre du bébé en ordre	23,1	18,9	28,1
J'ai effectué des tâches pratiques liées à la naissance du bébé (impression et envoi des faire-part de naissance, achat des dragées, ...)	51,7	57,3	45,1
J'ai effectué les tâches ménagères habituelles (courses, cuisine, ménage, ...)	71,5	70,3	72,8
Je ne sais pas/plus	,4	,3	,6
Autres	5,7	5,9	5,6

Tableau 12. Prise du congé de paternité, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Nombre de jours de congés de paternité pris après la naissance du bébé (N=619)			
< 10 jours	12,0	13,4	10,3
10 jours	80,9	80,7	81,2
> 10 jours	3,1	3,0	3,2
Je ne sais pas/plus	4,0	3,0	5,3
<i>Pas de réponse (N=16)</i>			
Manière dont le congé de paternité a été pris : en une fois ou étalé dans le temps (N=631)			
En une fois	70,0	67,2	73,5
Étalé dans le temps	29,6	32,8	25,8
<i>En jours complets</i>	59,7	57,1	63,5
<i>En demi-jours</i>	7,0	7,1	6,8
<i>Les deux: quelques jours complets et quelques demi-jours</i>	33,3	35,7	29,7
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=1)</i>			
Je ne sais plus	,3	,0	,7
<i>Pas de réponse (N=4)</i>			
Avez-vous pris tous les jours de congé de paternité auxquels vous aviez droit? (N=687)			
Oui	74,5	72,8	76,6
Non	6,4	7,7	4,8
Je n'ai pas pris de congé de paternité ou je ne sais pas/plus	19,1	19,5	18,6
<i>Pas de réponse (N=94)</i>			

Raisons pour lesquelles vous n'avez pas pris de congé de paternité/ tous les jours auxquels vous pensiez avoir droit (N=72)

Mon employeur n'a pas voulu me l'octroyer	12,5	8,9	18,8
Ma famille ne peut se le permettre du point de vue financier	11,1	13,3	7,4
Je ne voulais rien perdre sur mon salaire en prenant un congé de paternité	12,5	15,6	7,4
Je ne voulais pas en faire usage/Je ne voulais pas passer du temps à la maison	9,7	2,2	22,2
Ma partenaire ne voulait pas que je l'utilise/prenne congé	2,8	,0	7,4
Ça n'est pas une habitude dans mon entreprise/organisation de prendre un congé de paternité	8,3	13,3	,0
Je pensais que mon employeur me le refuserait	1,4	2,2	,0
J'estimais ne pas pouvoir demander congé à mon employeur	9,7	8,9	11,1
C'est à ma partenaire de rester à la maison avec le bébé	1,4	,0	3,7
J'ai pris congé pendant la grossesse	6,9	4,4	11,1
Autres	45,8	51,1	37,0

Tableau 13. Satisfaction par rapport à la réglementation relative au congé de paternité, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Satisfaction par rapport au nombre de jours de congé (N=722)			
Très satisfait	10,5	10,0	11,2
Assez satisfait	30,1	33,8	25,7
Ni satisfait, ni insatisfait	21,6	21,5	21,8
Assez insatisfait	23,4	20,5	26,9
Très insatisfait	12,0	11,5	12,7
Je ne sais pas à combien de jours j'ai droit	2,4	2,8	1,8
<i>Pas de réponse (N=17)</i>			
Raisons de l'insatisfaction par rapport à la longueur du congé de paternité (N=250)			
Je voulais passer plus de temps avec le bébé	89,6	88,5	90,6
Je voulais passer plus de temps avec ma partenaire	72,8	72,1	73,4
Ma partenaire avait besoin de plus de soutien/a toujours besoin de mon soutien	65,2	60,7	69,5
Il y avait de nombreuses choses à régler après la naissance	47,6	39,3	55,5
Je n'ai pas eu assez de temps/ J'avais besoin de plus de temps	12,0	,0	23,4
Autre	,8	,0	1,6
Trouvez-vous que le congé de paternité doit être pris en une seule fois ou que les pères doivent pouvoir l'étaler? (N=773)			
Il doit être pris en une seule fois	17,5	12,3	23,6
Il peut être étalé	81,1	85,1	76,4
<i>En blocs d'une semaine</i>	12,2	9,2	16,4
<i>En jours complets</i>	30,3	28,9	32,4
<i>En demi-jours</i>	5,3	5,7	4,9

<i>Je veux pouvoir choisir librement</i>	51,4	55,7	45,5
<i>Autres</i>	,7	,6	,8
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=47)</i>			
Je ne sais pas	1,4	2,6	,0
<i>Pas de réponse (N=8)</i>			
Quand les pères devraient-ils pouvoir prendre le congé de paternité ? (N=769)			
En partie avant la naissance et en partie après la naissance	62,0	64,4	59,1
Uniquement après la naissance	35,4	33,6	37,4
Je ne sais pas	2,6	1,9	3,4
<i>Pas de réponse (N=12)</i>			
Combien de temps avant la naissance les pères devraient-ils pouvoir prendre leur congé de paternité? (N=464)			
Dès six mois avant	6,0	6,0	6,1
Dès trois mois avant	8,6	10,9	5,5
Dès deux mois avant	11,4	12,4	10,1
Dès un mois avant	73,9	70,7	78,3
<i>Pas de réponse (N=13)</i>			
Jusqu'à combien de temps après la naissance les pères devraient-ils pouvoir prendre leur congé de paternité? (N=707)			
Jusqu'à un mois après	18,0	12,4	25,0
Jusqu'à deux mois après	17,5	15,9	19,5
Jusqu'à trois mois après	25,7	26,1	25,3
Jusqu'à quatre mois après	4,2	4,3	4,2
Jusqu'à six mois après	34,5	41,3	26,0
<i>Pas de réponse (N=42)</i>			

Tableau 14. Indemnisation financière du congé de paternité, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Avez-vous subi une perte de salaire en prenant votre congé de paternité? (N=612)			
Oui	57,2	58,8	55,3
Non	31,9	30,3	33,8
<i>Mon employeur a compensé financièrement l'indemnisation légale</i>	30,7	19,8	43,8
<i>J'ai limité le congé de paternité au nombre de jours pour lesquels j'étais intégralement indemnisé</i>	35,2	42,7	26,3
<i>Je suis fonctionnaire statutaire</i>	34,1	37,5	30,0
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0
<i>Pas de réponse (N=19)</i>			
Je ne sais pas/plus	10,9	11,0	10,9
<i>Pas de réponse (N=23)</i>			
Satisfaction par rapport à l'indemnisation légale du congé de paternité (N=612)			
Trop peu élevée	22,5	20,4	25,1
Acceptable	40,2	42,3	37,6
Suffisante	13,6	14,7	12,2
Plus que suffisante	,7	,6	,7
Pas d'avis	5,2	4,5	6,1
Je ne sais pas/plus à combien s'élève l'indemnisation légale	10,0	8,7	11,5
En tant que fonctionnaire statutaire, je ne suis pas au courant	7,8	8,7	6,8
<i>Pas de réponse (N=23)</i>			

Tableau 15. Règlement du congé de paternité sur le lieu de travail, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Avant la naissance de votre bébé, avez-vous pris des mesures afin de régler votre travail pendant votre congé de paternité et d'éventuels autres congés pris suite à la naissance de votre bébé? (N=616)			
Oui	65,1	65,6	64,5
Non	32,8	32,0	33,7
Je ne sais pas/plus	2,1	2,4	1,8
<i>Pas de réponse (N=19)</i>			
Quelles mesures avez-vous prises afin de régler votre travail pendant votre congé de paternité et d'éventuels autres congés pris suite à la naissance de votre bébé? (N=397)			
Avant la naissance, un règlement (de travail) a été mis en place afin de compenser mon absence, par exemple répartition des dossiers urgents	55,9	55,0	57,0
Avant la naissance, j'ai convenu avec mon employeur, mon chef direct ou le service du personnel du nombre de jours où je serai absent et du moment où je prendrai ces jours de congé.	76,3	77,5	74,9
Autres	3,8	5,0	2,2
Je ne sais pas/plus	2,0	3,2	,6
Pourquoi n'avez-vous pris aucune mesure pour régler votre travail pendant votre congé de paternité et d'éventuels autres congés pris suite à la naissance de votre bébé? (N=196)			
Je ne suis légalement pas tenu de prendre des mesures	29,1	40,0	16,5
Mon employeur/chef direct m'a laissé le champ libre pour régler mon travail	39,8	33,3	47,3
Je suis resté accessible pendant toute la durée du congé de paternité (par téléphone ou par mail)	28,1	27,6	28,6
Autres	17,3	21,9	12,1
Je ne sais pas/plus	5,1	2,9	7,7

Tableau 16. Problèmes et inconvénients liés au congé de paternité, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Avez-vous rencontré des problèmes ou des inconvénients suite à votre demande ou à votre prise du congé de paternité? (N=757)			
Oui	10,8	12,2	9,2
Non	84,0	81,7	86,7
Je n'ai pas demandé de congé de paternité	4,5	5,1	3,7
Je ne sais pas/plus	,7	1,0	,3
<i>Pas de réponse (N=24)</i>			
Suite au problème ou à l'inconvénient auquel vous avez été confronté, avez-vous entrepris l'une des démarches suivantes? (N=81)			
J'en ai parlé avec mes collègues	48,1	59,2	31,3
J'en ai parlé avec ma famille, mes amis ou des connaissances	37,0	42,9	28,1
J'en ai parlé avec un supérieur au travail	25,9	28,6	21,9
J'ai pris contact avec le service du personnel de mon entreprise ou organisation	14,8	14,3	15,6
J'ai pris contact avec le syndicat	9,9	10,2	9,4
J'ai cherché des informations sur Internet, dans des livres et des magazines	8,6	6,1	12,5
J'en ai parlé avec mon médecin (de famille)	1,2	2,0	,0
J'ai pris contact avec la personne de confiance de mon entreprise ou organisation	1,2	,0	3,1
Autres	4,9	4,1	6,3
Je n'ai entrepris aucune démarche	22,2	18,4	28,1

LA POLITIQUE DE L'ORGANISATION OU DE L'ENTREPRISE À L'ÉGARD DE LA COMBINAISON VIE PROFESSIONNELLE-VIE PRIVÉE

Tableau 17. Attitude du chef direct et des collègues à l'égard des pères qui prennent congé après la naissance de leur bébé, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
Attitude du chef direct à l'égard des pères qui prennent congé après la naissance pour s'occuper de leur bébé ou soutenir leur partenaire (N=759)			
Positive	58,2	59,9	56,2
Prévenante	14,4	17,6	10,4
Proactive	7,0	9,7	3,8
Correcte	38,7	45,7	30,4
Ignorante	3,2	3,4	2,9
Indifférente	8,2	9,4	7,0
Réticente	6,5	8,5	4,1
Négative	3,6	5,1	1,7
Je n'ai pas de chef direct	2,9	2,9	2,9
Attitude des collègues féminines à l'égard des pères qui prennent congé après la naissance pour s'occuper de leur bébé ou soutenir leur partenaire (N=740)			
Positive	63,1	63,3	62,8
Prévenante	17,6	21,3	13,0
Proactive	7,6	9,5	5,1
Correcte	18,2	24,0	11,2
Ignorante	1,4	1,5	1,2
Indifférente	3,2	2,7	3,9
Réticente	,5	1,0	,0
Négative	,1	,2	,0
Je n'ai pas de collègues féminines	19,6	20,0	19,0

Attitude des collègues masculins à l'égard des pères qui prennent congé après la naissance pour s'occuper de leur bébé ou soutenir leur partenaire (N=752)			
Positive	69,1	71,5	66,3
Prévenante	15,0	20,2	8,8
Proactive	7,7	10,5	4,4
Correcte	27,7	31,4	23,2
Ignorante	3,7	4,4	2,9
Indifférente	8,5	9,2	7,6
Réticente	1,9	2,4	1,2
Négative	1,3	2,4	,0
Je n'ai pas de collègues masculins	2,8	3,2	2,3

Tableau 18. Mesures favorisant la combinaison travail-famille, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
De quelles mesures favorisant la combinaison travail-famille pouvez-vous généralement faire usage au sein de votre entreprise ou organisation? (N=760)			
Congé parental	73,6	76,8	69,7
Congé pour motifs impérieux (maladie, accident ou hospitalisation d'un enfant ou de la partenaire)	53,0	60,6	43,9
Interruption de carrière et crédit-temps	49,2	55,8	41,3
Congé sans solde	47,2	49,0	45,1
Interruption de carrière pour assistance médicale	27,2	32,1	21,4
Interruption de carrière pour soins palliatifs	26,4	31,2	20,8
Aucune des mesures susmentionnées	2,9	3,1	2,6
Je ne sais pas	21,4	18,1	25,4
Autres	,9	1,7	,0
Votre entreprise ou organisation offre-t-elle d'autres possibilités visant à favoriser la combinaison travail-famille, en plus des dispositions légales existantes? (N=763)			
Oui	32,4	34,8	29,4
<i>Horaire variable</i>	66,7	67,8	64,9
<i>Télétravail avec ordinateur et Internet</i>	32,9	33,6	32,0
<i>Tarifs avantageux pour vacances en famille</i>	27,1	30,1	22,7
<i>Possibilité de prester à domicile quelques heures du temps de travail légal</i>	22,5	23,8	20,6
<i>Possibilité de mettre les enfants dans une crèche d'entreprise</i>	14,6	13,3	16,5
Autres	6,3	7,0	5,2
Total	100,0	100,0	100,0

Non	52,2	52,7	51,5
Je ne sais pas	15,5	12,4	19,2
<i>Pas de réponse (N=18)</i>			
Avez-vous déjà utilisé ces dispositions légales ou d'autres possibilités existantes dans le cadre de la combinaison travail-famille, ou pensez-vous en faire usage dans le futur? (N=757)			
Oui	39,2	43,8	33,7
Non	41,3	38,7	44,6
Je ne sais pas	19,4	17,5	21,7
<i>Pas de réponse (N=24)</i>			
Selon vous, ces dispositions légales ou les autres possibilités existantes suffisent-elles à combiner vie privée et vie professionnelle? (N=753)			
Oui	44,0	51,1	35,2
Non	26,6	22,7	31,4
Je ne sais pas	29,5	26,3	33,4
<i>Pas de réponse (N=28)</i>			

Tableau 19. Attitude de l'employeur à l'égard des pères impliqués, en %

	Échantillon réalisé		
	BELGIQUE	NL	FR
De façon générale, mon employeur était bienveillant par rapport aux demandes des pères de pouvoir travailler de façon flexible en fonction des besoins de leur famille. (N=737)			
Tout à fait d'accord	21,7	22,1	21,2
D'accord	37,4	38,8	35,8
Pas d'accord	17,6	17,9	17,3
Pas du tout d'accord	8,0	7,1	9,1
Je ne sais pas	15,2	14,0	16,7
<i>Pas de réponse (N=44)</i>			
Mon employeur encourageait la prise du congé de paternité après la naissance d'un bébé. (N=737)			
Tout à fait d'accord	12,1	9,3	15,5
D'accord	30,7	30,1	31,3
Pas d'accord	30,3	35,5	23,7
Pas du tout d'accord	10,2	10,5	9,7
Je ne sais pas	16,8	14,5	19,8
<i>Pas de réponse (N=44)</i>			
Mon employeur soutenait les pères qui souhaitaient prendre un congé plus long après la naissance de leur bébé. (N=731)			
Tout à fait d'accord	5,7	4,5	7,3
D'accord	18,1	19,3	16,5
Pas d'accord	31,7	32,7	30,6
Pas du tout d'accord	15,2	15,3	15,0
Je ne sais pas	29,3	28,2	30,6
<i>Pas de réponse (N=50)</i>			
De façon générale, mon employeur avait une attitude positive par rapport à la combinaison travail-famille pour les hommes. (N=733)			
Tout à fait d'accord	9,8	9,5	10,3
D'accord	29,3	27,9	31,1
Pas d'accord	23,7	25,1	22,1
Pas du tout d'accord	10,8	12,2	9,1
Je ne sais pas	26,3	25,4	27,5
<i>Pas de réponse (N=48)</i>			

